
REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER NATIONALE MASCULINE U15 ELITE (NM U15 ELITE) ET NATIONALE FEMININE U15 ELITE (NF U15 ELITE)

ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE (DECEMBRE 2020)

PHASE 1

Les 48 équipes sont réparties en 8 poules géographiques de 6.

Les équipes disputent un championnat (phase 1) en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

QUALIFICATION POUR LA PHASE 2

Les équipes classées 1 à 3 de chaque poule de la phase 1 sont qualifiées pour le groupe A de la phase 2.

Les équipes classées 4 à 6 de chaque poule de la phase 1 sont qualifiées pour le groupe B de la phase 2.

PHASE 2 GROUPES A ET B

Les 24 équipes de chaque groupe (A et B) sont réparties en 4 poules géographiques de 6.

Les équipes disputent un championnat (phase 2) en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

En raison de la crise sanitaire, la formule de compétition pour l'attribution du titre de Champion de France sera déterminée en cours de saison par le Bureau Fédéral ou le Comité Directeur sur proposition de la Commission Fédérale des Compétitions.

TITRE DE CHAMPION DE FRANCE GROUPE B

En raison de la crise sanitaire, la formule de compétition pour l'attribution du titre de Champion de France Groupe B sera déterminée en cours de saison par le Bureau Fédéral ou le Comité Directeur sur proposition de la Commission Fédérale des Compétitions.

ARTICLE 2 - EQUIPES	48 équipes déterminées en collaboration entre les ligues régionales et la FFBB, selon le cahier des charges des championnats de France U15 Elite.					
ARTICLE 3 - REGLES DE PARTICIPATION (MAI 2019 - FEVRIER 2020)	Règles de participation NM U15 ET NF U15 ELITE					
	Nombre de joueurs autorisés	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="711 331 911 376">Domicile</td> <td data-bbox="911 331 1487 376">8 minimum / 12 maximum</td> </tr> <tr> <td data-bbox="711 376 911 416">Extérieur</td> <td data-bbox="911 376 1487 416">8 minimum / 12 maximum</td> </tr> </table>	Domicile	8 minimum / 12 maximum	Extérieur	8 minimum / 12 maximum
	Domicile	8 minimum / 12 maximum				
	Extérieur	8 minimum / 12 maximum				
	Types de licences autorisées (nb maximum)	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="711 416 911 510">1C, T ou 0CAST/1CAST (hors CTC)</td> <td data-bbox="911 416 1487 510">5 maximum</td> </tr> </table>	1C, T ou 0CAST/1CAST (hors CTC)	5 maximum		
1C, T ou 0CAST/1CAST (hors CTC)	5 maximum					
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="711 510 911 604">0C ASP</td> <td data-bbox="911 510 1487 604">Sans limite</td> </tr> </table>	0C ASP	Sans limite			
0C ASP	Sans limite					
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="711 604 911 698">2C ou 2CAST (hors CTC)</td> <td data-bbox="911 604 1487 698">0</td> </tr> </table>	2C ou 2CAST (hors CTC)	0			
2C ou 2CAST (hors CTC)	0					
Tous les joueurs inscrits en pôle la saison en cours ou inscrits sur une feuille de match du TIL U14 de la saison précédente ne sont pas comptabilisés dans la limitation des licences 1C ou T.						
ARTICLE 4 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES	Dimanche à 13h15					
ARTICLE 5 - SALLE	Classement : H2					

